



# Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

2336, ch. Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 • Tél.: (418) 829-2206 / Fax: (418) 829-0997  
Courriel: munsaintjeanileorleans@qc.aira.com

**241**    P  NP     **DM149**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN ÎLE D'ORLÉANS  
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS**

## **ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 8 JANVIER 2007**

À l'assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Jean Île d'Orléans tenue le 8 janvier 2007 à 20 heures au Centre municipal, étaient présents : Pierre Béland, Lysiane Jean, Isabelle Pouliot, Pierre Bougie, Claude Bélanger et Alain Létourneau tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Claude Pouliot.

Résolution # 2007-01-18

### **ITEM 18 BAPE PORT MÉTHANIER RABASKA**

Il est proposé par Isabelle Pouliot appuyé par Pierre Béland d'accepter le mémoire à présenter au bureau des audiences publiques, tel que déposé à la table du conseil par la conseillère Isabelle Pouliot.

**Adopté à l'unanimité.**

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME, EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JANVIER 2007**

Fait et signé à Saint-Jean, I.O le 17 janvier 2007.

Lucie Lambert  
Directrice-générale & secrétaire-trésorière



# *Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*

2336, ch. Royal, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 • Tél.: (418) 829-2206 / Fax: (418) 829-0997  
Courriel: munsaintjeanileorleans@qc.aira.com

**Mémoire de la**

**Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans**

**concernant l'implantation du terminal méthanier**

**Rabaska et des infrastructures connexes**

**Présenté au**

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Par**

**La Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans**

**Janvier 2007**

## **1. PRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ**

La Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, fondée en 1679 sur la Rive-Sud de l'Île, est l'une des six municipalités de l'agglomération historique de l'Île d'Orléans qui est désignée comme étant le «berceau de l'Amérique française». (CLD, en ligne).

La Municipalité de St-Jean impressionne les visiteurs par la perspective qu'elle offre sur le majestueux fleuve St-Laurent. Fière de son passé, elle protège son patrimoine historique, bâti, religieux et culturel. Nommée capitale de l'Île jusqu'à la construction du pont Taschereau en 1935, St-Jean est encore agricole (industrie laitière, culture de la pomme de terre, culture de la fraise et plusieurs autres produits du terroir), et porte toujours les traces du passage des pilotes du St-Laurent. Au fil des années, plusieurs commerces, galeries d'art et auberges se sont intégrés harmonieusement à la trame du village. Le cœur du village de Saint-Jean comprend plusieurs habitations centenaires datant du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, ainsi que le Manoir Mauvide-Genest, un des plus vieux témoignages de la présence française en milieu rural en Amérique. Présentement, des travaux majeurs de 6 millions dollars sont effectués afin de remettre en valeur le patrimoine de la municipalité. En 2007, il y a près de 850 habitants qui y vivent.

## **2. PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET**

Le projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska préoccupe la Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans au niveau de la sécurité maritime.

### **2.1. La sécurité maritime**

La Municipalité se situe sur la Rive-Sud de l'Île d'Orléans et longe le fleuve St-Laurent où transitent les bateaux. Tous les bateaux doivent obligatoirement emprunter la seule voie navigable qu'est le fleuve St-Laurent, et passent de facto devant la municipalité. Selon les données de Transports Canada, la circulation fluviale est composée de plus de 5000 mouvements qui vont en augmentant. Il est fréquent de remarquer que des navires jettent l'ancre devant certaines résidences de la municipalité. Plusieurs navires attendent

plus de 24 heures avant de poursuivre leur route vers Québec, Montréal ou les Grands Lacs.

La principale préoccupation concernant la circulation maritime est liée à la particularité de la Traverse Nord, qui est un chenal dont la largeur et la profondeur varient de façon importante selon les marées.

Des citoyens sont inquiets face à la venue hypothétique de méthaniers qui transporteront avec eux des matières dangereuses. Voici sommairement quelques préoccupations qui demeurent suite à la période d'information des audiences du BAPE :

- Transports Canada demande à ce qu'il y ait une zone d'attente à la hauteur de St-Jean pour les méthaniers. Comme un méthanier transporte des matières dangereuses, la Municipalité est préoccupée du fait que cette aire se situe à moins de 900 mètres de résidences riveraines. Est-ce que cette situation est normale dans les autres endroits où il y a des ports méthaniers dans le monde ? Devrons-nous avoir une couverture de risques plus importante pour ce type de zone ?
- Comme la Municipalité a la responsabilité première d'assurer la protection des personnes et des biens sur son territoire, et que les mesures d'urgence, en cas d'accident hypothétique d'un méthanier, semblent être de son ressort, la Municipalité veut être assurée, comme le MSSS, que les marges statistiques d'erreurs associées aux scénarios alternatifs d'accidents soient accessibles.
- Pour montrer la situation particulière du terminal méthanier à Lévis et de la circulation fluviale des méthaniers, l'initiateur du projet doit donner plusieurs exemples de terminaux méthaniers, et pour la présence de glace, il ne peut pas en donner puisqu'il n'existe aucun autre exemple au monde. Comme l'ont souligné les commissaires, aucun terminal existant ne rencontre le cumul des particularités du fleuve St-Laurent (l'étroitesse du chenal, la présence de glace, le passage près des habitations lors du transit de méthaniers et à la proximité d'une agglomération historique, etc.).

En conclusion, la Municipalité ne se prononce pas pour ou contre le projet de terminal méthanier à Lévis. Cependant, la Municipalité a des responsabilités en regard de la protection de son territoire, des habitations et de la population. En conséquence, elle demande à ce que la Commission tienne compte de ces préoccupations lors de l'analyse des documents.

## Bibliographie

Bureau d'audiences publiques en environnement. (2006) Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes - Séance tenue du 6 au 15 décembre. [en ligne] *Site du BAPE*.  
[http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/rabaska/documents/liste\\_doc-DT-DQ-DM.htm#DT](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/rabaska/documents/liste_doc-DT-DQ-DM.htm#DT) (Page consultée le 4 janvier 2007).

CLD de l'Île d'Orléans. (2006). Île d'Orléans, fertile en coups de cœur. [en ligne] *Site du CLD de l'île d'Orléans*. <http://www.iledorleans.com/>. (Page consultée le 6 janvier 2007).

---